

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00135 Numéro SIREN : 335 259 990 Nom ou dénomination : RACING CLUB DE LENS

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2019 sous le numéro de dépôt 2998

GREFFE DU TRIBUNAL

- 9 MAI 2019

DE COMMERCE D'ARRAS

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 206 167	77 053	2 129 114	2 098 814
Fonds commercial (1)	1 043 044		1 043 044	1 043 044
Autres immobilisations incorporelles	5 850 750	3 295 249	2 555 500	565 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	71 085 969	11 141 577	59 944 392	63 287 526
Installations techniques, matériel et outillage industriels	415 675	195 951	219 724	200 232
Autres immobilisations corporelles	2 012 101	1 785 093	227 009	300 471
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 190 685		6 190 685	6 021 499
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 906		26 906	22 563
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	88 831 297	16 494 923	72 336 373	73 539 149
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	440 637	166 403	274 234	264 168
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 632 215	779 839	10 852 376	5 450 588
Autres créances	2 836 179		2 836 179	1 913 790
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 445 894		7 445 894	6 362 662
Charges constatées d'avance (3)	441 222		441 222	137 583
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 796 147	946 242	21 849 905	14 128 790
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	111 627 444	17 441 165	94 186 279	87 667 939
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Président

	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 632 694	15 632 694
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 472 622	9 472 622
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	515 278	515 278
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-29 851 037	-25 252 242
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-13 488 804	-4 598 794
Subventions d'investissement	49 761 305	52 525 012
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 042 058	48 294 569
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 913 640	1 672 990
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 913 640	1 672 990
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 248 203	17 114 511
Emprunts et dettes financières diverses (3)	29 796 029	11 542 780
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 839 352	4 198 390
Dettes fiscales et sociales	5 542 764	3 698 603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	425 000	
Autres dettes	1 440 004	471 086
Produits constatés d'avance (1)	939 229	675 010
TOTAL DETTES	60 230 581	37 700 380
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	94 186 279	87 667 939
(1) Dont à plus d'un an (a)	40 454 999	22 431 823
(1) Dont à moins d'un an (a)	19 775 582	15 268 558
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	750 000	2 450 000
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 195 904		1 195 904	1 489 550
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 819 244		12 819 244	15 828 870
Chiffre d'affaires net	14 015 147		14 015 147	17 318 420
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			325 682	238 298
Autres produits			653 745	659 604
Total produits d'exploitation (I)			14 994 575	18 216 322
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			938 900	1 093 412
Variations de stock			-134 110	-79 119
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 333	2 077
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			9 689 171	9 095 461
Impôts, taxes et versements assimilés			1 574 228	1 425 648
Salaires et traitements			12 930 491	9 551 845
Charges sociales			4 976 970	3 963 508
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 172 481	4 785 780
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			1 720 333	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			356 403	42 359
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 365 036	4 144 705
Total charges d'exploitation (II)			42 591 237	34 025 675
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-27 596 662	-15 809 353
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			510 513	474 743
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			510 513	474 743
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			532 595	563 982
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			532 595	563 982
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-22 082	-89 239
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-27 618 744	-15 898 592

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	252 305	135 246
Sur opérations en capital	14 519 808	13 205 606
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	652 550	
Total produits exceptionnels (VII)	15 424 664	13 340 851
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	47 714	744 951
Sur opérations en capital	353 809	148 552
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	893 200	1 147 550
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 294 724	2 041 054
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	14 129 940	11 299 798
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	30 929 751	32 031 916
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	44 418 555	36 630 711
BENEFICE OU PERTE	-13 488 804	-4 598 794
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	247 993	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	33 270	
(3) Dont produits concernant les entités liées	470 466	474 743
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Aucun fait essentiel n'est à signaler

Désignation de la société : SA SASP Racing Club de Lens

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 94 186 279 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 488 804 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les travaux de rénovation du Stade Bollaert-Delelis sont inscrits à l'actif en immobilisations corporelles pour 70 429 979 euros comprenant 652 093 euros de TVA non récupérable provenant des exercices où notre société était assujettie à la taxe sur les salaires.

Au 30 juin 2018, une subvention d'équipement d'un montant de 58 777 887 euros a été reçue depuis le début du projet de rénovation du Stade. Cette subvention a donné lieu à un amortissement annuel de 3 046 569 euros, l'amortissement cumulé au 30 juin 2018 s'élève à la somme de 9 016 582 euros.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 60 780 Euro (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 60 780 Euro) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 043 044			1 043 044
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 673 714	5 443 332	1 060 129	8 056 917
Immobilisations incorporelles	4 716 758	5 443 332	1 060 129	9 099 961
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	70 147 117	328 462		70 475 579
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 629 188		3 018 798	610 390
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	688 557	71 617	344 499	415 675
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 203 074	6 647	948 619	1 261 101
- Matériel de transport	34 464		12 987	21 477
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 014 933	20 262	2 305 672	729 523
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	79 717 332	426 988	6 630 575	73 513 746
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 021 499	169 186		6 190 685
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 563	4 343		26 906
Immobilisations financières	6 044 062	173 528		6 217 590
ACTIF IMMOBILISE	90 478 152	6 043 848	7 690 704	88 831 297

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 443 332	426 988	173 528	6 043 848
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 443 332	426 988	173 528	6 043 848
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 060 129	6 630 575		7 690 704
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 060 129	6 630 575		7 690 704

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2018
Éléments achetés	1 043 044
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 043 044

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 009 900	1 350 115	708 045	1 651 969
Immobilisations incorporelles	1 009 900	1 350 115	708 045	1 651 969
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	7 159 227	3 647 988		10 807 215
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 329 552	23 608	3 018 798	334 362
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	488 325	52 125	344 499	195 951
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 012 002	56 918	948 619	1 120 300
- Matériel de transport	20 541	4 833	12 987	12 388
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 919 456	36 894	2 303 946	652 404
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 929 103	3 822 366	6 628 849	13 122 621
ACTIF IMMOBILISE	16 939 003	5 172 481	7 336 894	14 774 590

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 936 522 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	26 906		26 906
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 632 215	11 632 215	
Autres	2 836 179	2 836 179	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	441 222	441 222	
Total	14 936 522	14 909 616	26 906
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	475 413
Charges sociales - produits à recev	230 460
ETAT, PRODUITS A RECEVOIR	60 780
DIVERS, PRODUITS A RECEVOIR	470 466
Total	1 237 119

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 15 632 693,93 Euro décomposé en 31 328 titres d'une valeur nominale de 499,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	31 328	499,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	31 328	499,00

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 330 550	893 200	652 550		1 571 200
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	342 440				342 440
Total	1 672 990	893 200	652 550		1 913 640
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		893 200	652 550		

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 60 230 581 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	750 000	750 000		
- à plus de 1 an à l'origine	14 498 203	1 319 379	3 347 182	9 831 642
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 533 718	2 533 718		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 839 352	6 222 677	57 591	559 083
Dettes fiscales et sociales	5 542 764	5 542 764		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	425 000	425 000		
Autres dettes (**)	28 702 314	2 042 814	26 659 500	
Produits constatés d'avance	939 229	939 229		
Total	60 230 581	19 775 582	30 064 274	10 390 725
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	166 308			
(**) Dont envers les associés	27 262 311			

Charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	1 952 894
INTERETS COURUS	238 327
ASSOCIES INTERETS COURUS	18 452
DETTES PROVISIONNEES POUR CP	233 108
PERSONNEL AUTRES CHARG A PAYER	1 177 776
PROVISIONS 13 ^{eme} MOIS	83 548
DETTES PROV.POUR CHARGES/CP	100 236
ORGAN SOCIAUX -CHARGES A PAYER	336 520
AUTRES CHARGES A PAYER	44 859
PROVISION CH SLE 13 ^{eme} MOIS	35 926
FORMATION CONTINUE	68 787
EFFORT CONSTRUCTION	74 711
TAXE D APPRENTISSAGE	37 769
AGEFIPH	8 000
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	732 233
CLIENTS, AVOIRS A ETABLIR	1 421 440
DIVERSES CHARGES A PAYER	13 350
Total	6 577 937

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	441 222		
Total	441 222		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	5 584		
ABONNEMENTS FACTURES D AVANCE	933 645		
Total	939 229		

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

RACING CLUB DE LENS

Société Anonyme Sportive Professionnelle
au Capital de : 15 632 694 euros.

Siège Social : Stade Bollaert-Delelis
3, Rue Maurice Carton 62300 LENS

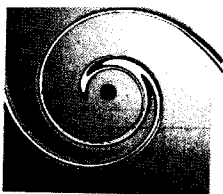
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

MAZA SIMOENS

Commissaire aux comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS



maza-simoens
audit et commissariat

Sébastien **BELMONT**
Delphine **MICHARD-GRUNWALD**
Jean **MICHARD**
Benjamin **SCHLICKLIN**
Experts-Comptables Diplômés
Commissaires aux comptes
—

RACING CLUB DE LENS

Société Anonyme Sportive Professionnelle
au Capital de : 15 632 694 euros.
Siège Social : Stade Bollaert-Delelis
3, Rue Maurice Carton 62300 LENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SASP Racing Club de Lens** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

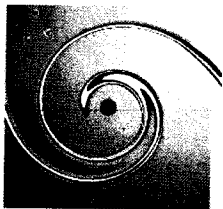
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société de
Commissariat
aux Comptes
inscrite à la Compagnie
régionale des Commissaires
aux Comptes de Lyon

6, rue Raspail
9600 OULLINS
tél : 04 72 66 20 00
fax : 04 72 66 20 15
dresse postale :
P 34 69921 OULLINS Cedex
AS au capital de 15 000€
CS Lyon B 447 566 464 - NAF 6920 Z



maza-simoens
audit et commissariat

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles et les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

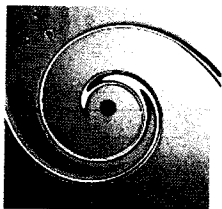
Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévu à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, sont incomplètes dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

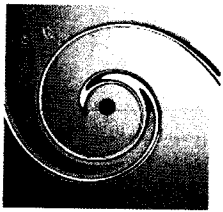
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit



maza-simoens
audit et commissariat

face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Oullins,
Le 5 décembre 2018**

**MAZA-SIMOENS
Commissaire aux Comptes**



Sébastien Belmont



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 206 167	77 053	2 129 114	2 098 814
Fonds commercial (1)	1 043 044		1 043 044	1 043 044
Autres immobilisations incorporelles	5 850 750	3 295 249	2 555 500	565 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	71 085 969	11 141 577	59 944 392	63 287 526
Installations techniques, matériel et outillage industriels	415 675	195 951	219 724	200 232
Autres immobilisations corporelles	2 012 101	1 785 093	227 009	300 471
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 190 685		6 190 685	6 021 499
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 906		26 906	22 563
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	88 831 297	16 494 923	72 336 373	73 539 149
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	440 637	166 403	274 234	264 168
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 632 215	779 839	10 852 376	5 450 588
Autres créances	2 836 179		2 836 179	1 913 790
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 445 894		7 445 894	6 362 662
Charges constatées d'avance (3)	441 222		441 222	137 583
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 796 147	946 242	21 849 905	14 128 790
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	111 627 444	17 441 165	94 186 279	87 667 939
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 632 694	15 632 694
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 472 622	9 472 622
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	515 278	515 278
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-29 851 037	-25 252 242
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-13 488 804	-4 598 794
Subventions d'investissement	49 761 305	52 525 012
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 042 058	48 294 569
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 913 640	1 672 990
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 913 640	1 672 990
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 248 203	17 114 511
Emprunts et dettes financières diverses (3)	29 796 029	11 542 780
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 839 352	4 198 390
Dettes fiscales et sociales	5 542 764	3 698 603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	425 000	
Autres dettes	1 440 004	471 086
Produits constatés d'avance (1)	939 229	675 010
TOTAL DETTES	60 230 581	37 700 380
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	94 186 279	87 667 939
(1) Dont à plus d'un an (a)	40 454 999	22 431 823
(1) Dont à moins d'un an (a)	19 775 582	15 268 558
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	750 000	2 450 000
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 195 904		1 195 904	1 489 550
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 819 244		12 819 244	15 828 870
Chiffre d'affaires net	14 015 147		14 015 147	17 318 420
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			325 682	238 298
Autres produits			653 745	659 604
Total produits d'exploitation (I)			14 994 575	18 216 322
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			938 900	1 093 412
Variations de stock			-134 110	-79 119
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 333	2 077
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			9 689 171	9 095 461
Impôts, taxes et versements assimilés			1 574 228	1 425 648
Salaires et traitements			12 930 491	9 551 845
Charges sociales			4 976 970	3 963 508
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 172 481	4 785 780
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			1 720 333	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			356 403	42 359
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 365 036	4 144 705
Total charges d'exploitation (II)			42 591 237	34 025 675
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-27 596 662	-15 809 353
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			510 513	474 743
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			510 513	474 743
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			532 595	563 982
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			532 595	563 982
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-22 082	-89 239
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-27 618 744	-15 898 592

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	252 305	135 246
Sur opérations en capital	14 519 808	13 205 606
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	652 550	
Total produits exceptionnels (VII)	15 424 664	13 340 851
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	47 714	744 951
Sur opérations en capital	353 809	148 552
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	893 200	1 147 550
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 294 724	2 041 054
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	14 129 940	11 299 798
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	30 929 751	32 031 916
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	44 418 555	36 630 711
BENEFICE OU PERTE	-13 488 804	-4 598 794
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	247 993	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	33 270	
(3) Dont produits concernant les entités liées	470 466	474 743
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Désignation de la société : SA SASP Racing Club de Lens

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 94 186 279 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 488 804 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.



et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

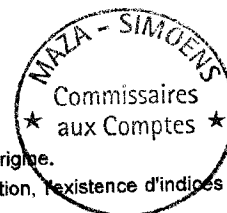
Les travaux de rénovation du Stade Bollaert-Delelis sont inscrits à l'actif en immobilisations corporelles pour 70 429 979 euros comprenant 652 093 euros de TVA non récupérable provenant des exercices où notre société était assujettie à la taxe sur les salaires.

Au 30 juin 2018, une subvention d'équipement d'un montant de 58 777 887 euros a été reçue depuis le début du projet de rénovation du Stade. Cette subvention a donné lieu à un amortissement annuel de 3 046 569 euros, l'amortissement cumulé au 30 juin 2018 s'élève à la somme de 9 016 582 euros.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 60 780 Euro (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 60 780 Euro) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 043 044			1 043 044
- Fonds commercial	3 673 714	5 443 332	1 060 129	8 056 917
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 716 758	5 443 332	1 060 129	9 099 961
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	70 147 117	328 462		70 475 579
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 629 188		3 018 798	610 390
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	688 557	71 617	344 499	415 675
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 203 074	6 647	948 619	1 261 101
- Matériel de transport	34 464		12 987	21 477
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 014 933	20 262	2 305 672	729 523
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	79 717 332	426 988	6 630 575	73 513 746
- Participations évaluées par mise en équivalence	6 021 499	169 186		6 190 685
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	22 563	4 343		26 906
- Prêts et autres immobilisations financières	6 044 062	173 528		6 217 590
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	90 478 152	6 043 848	7 690 704	88 831 297

Les flux s'analysent comme suit :



	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 443 332	426 988	173 528	6 043 848
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 443 332	426 988	173 528	6 043 848
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 060 129	6 630 575		7 690 704
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 060 129	6 630 575		7 690 704

Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

	30/06/2018
Éléments achetés	1 043 044
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 043 044

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**


	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Resultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI SANG ET OR 62210 AVION	6 000 000		100,00	470 466
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
ONZEO 75007 PARIS	37 000		50,00	24 406

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 009 900	1 350 115	708 045	1 651 969
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 009 900	1 350 115	708 045	1 651 969
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	7 159 227	3 647 988		10 807 215
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	3 329 552	23 608	3 018 798	334 362
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	488 325	52 125	344 499	195 951
- Installations générales, agencements aménagement divers	2 012 002	56 918	948 619	1 120 300
- Matériel de transport	20 541	4 833	12 987	12 388
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 919 456	36 894	2 303 946	652 404
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 929 103	3 822 366	6 628 849	13 122 621
ACTIF IMMOBILISE	16 939 003	5 172 481	7 336 894	14 774 590

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 936 522 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

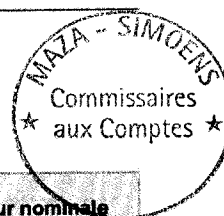
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	26 906		26 906
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 632 215	11 632 215	
Autres	2 836 179	2 836 179	
Capital souscrit - appelé, non versé	441 222	441 222	
Charges constatées d'avance			
Total	14 936 522	14 909 616	26 906
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	475 413
Charges sociales - produits à recev	230 460
ETAT, PRODUITS A RECEVOIR	60 780
DIVERS, PRODUITS A RECEVOIR	470 466
Total	1 237 119

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 15 632 693,93 Euro décomposé en 31 328 titres d'une valeur nominale de 499,00 Euro.



	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	31 328	499,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	31 328	499,00

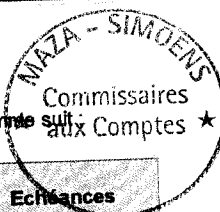
Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 330 550	893 200	652 550		1 571 200
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	342 440				342 440
Total	1 672 990	893 200	652 550		1 913 640
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		893 200	652 550		

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 60 230 581 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	750 000	750 000		
- à plus de 1 an à l'origine	14 498 203	1 319 379	3 347 182	9 831 642
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 533 718	2 533 718		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 839 352	6 222 677	57 591	559 083
Dettes fiscales et sociales	5 542 764	5 542 764		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	425 000	425 000		
Autres dettes (**)	28 702 314	2 042 814	26 659 500	
Produits constatés d'avance	939 229	939 229		
Total	60 230 581	19 775 582	30 064 274	10 390 725
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	166 308			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	27 262 311			
(**) Dont envers les associés				



**Charges à payer**

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	1 952 894
INTERETS COURUS	238 327
ASSOCIES INTERETS COURUS	18 452
DETTES PROVISIONNEES POUR CP	233 108
PERSONNEL AUTRES CHARG A PAYER	1 177 776
PROVISIONS 13 ^{ème} MOIS	83 548
DETTES PROV. POUR CHARGES/CP	100 236
ORGAN SOCIAUX -CHARGES A PAYER	336 520
AUTRES CHARGES A PAYER	44 859
PROVISION CH SLE 13 ^{ème} MOIS	35 926
FORMATION CONTINUE	68 787
EFFORT CONSTRUCTION	74 711
TAXE D APPRENTISSAGE	37 769
AGEFIPH	8 000
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	732 233
CLIENTS, AVOIRS A ETABLIR	1 421 440
DIVERSES CHARGES A PAYER	13 350
Total	6 577 937

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	441 222		
Total	441 222		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	5 584		
ABONNEMENTS FACTURES D AVANCE	933 645		
Total	939 229		

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



2.7. Détail des engagements hors bilan (joueurs) au 30 juin 2018 en K€

Engagements *reçus* liés aux cessions de contrats joueurs*

Nom - Prénom du joueur	Club acheteur	Échéance ou durée	Assiette, montants (pourcentage, forfait...) et conditions
GBAMIN JEAN-PHILIPPE	MAINZ 05	CONTRAT JOUEUR	10% sur plus-value (supérieur à 5M) + % FIFA
GBAMIN JEAN-PHILIPPE	MAINZ 05	CONTRAT JOUEUR	150,000€ si MAINZ 05 accède à phase de groupe Europa League
CHEVALIER TEDDY	COURTIRAI	CONTRAT JOUEUR	20% eventuel futur transfert
NANIZA YAMO JONATHAN	PARIS FC	CONTRAT JOUEUR	20% eventuel futur transfert
MOORE TAYLOR	BRISTOL FC	CONTRAT JOUEUR	150,000€ si BRISTOL FC accède à Premier League et 23 titulaires
CYPRIEN WYLAN	OGC NICE	CONTRAT JOUEUR	20% sur plus-value (supérieur à 2,5M) + % FIFA
BOURIGEAUD BENJAMIN	RENNES	CONTRAT JOUEUR	20% sur plus-value (supérieur à 3,5M) + % FIFA
POLLET DAVID	CHARLEROI	CONTRAT JOUEUR	30% eventuel futur transfert
CAVARE DIMITRI	RENNES	CONTRAT JOUEUR	10% sur plus-value nette (supérieur à 3,2M) + % FIFA
LANDRE LOICK	GENOA	CONTRAT JOUEUR	10% eventuel futur transfert + % FIFA
KLONARIDIS VICTOR	AEK ATHENES	21 JUIN 2020	50,000€ si AEK accède à phase de groupe Ligue des Champions
KLONARIDIS VICTOR	AEK ATHENES	21 JUIN 2020	50,000€ si AEK vainqueur championnat de Grèce
MAAZOU OUWO MOUSSA	AC AJACCIO	30 JUIN 2018	325,000€ HT si AC AJACCIO accède en L1
BOSTOCK JOHN	BURSASPOR	CONTRAT JOUEUR	15% eventuel futur transfert

Engagements *donnés* liés aux acquisitions de contrats joueurs*

Nom - Prénom du joueur	Club vendeur	Échéance ou durée	Assiette, montants (pourcentage, forfait...) et conditions
MAAZOU OUWO MOUSSA	AC AJACCIO	CONTRAT JOUEUR	100,000€ si joue 20 matchs en L2 ou L1
MAAZOU OUWO MOUSSA	AC AJACCIO	CONTRAT JOUEUR	300,000€ si RC LENS accède en L1
DUPUIS FREDERIC	ANVERS	CONTRAT JOUEUR	100,000€ si RC LENS accède en L1
EPHESTION THOMAS	AS BEZIERS	CONTRAT JOUEUR	20% eventuel futur transfert
KLONARIDIS VICTOR	AEK ATHENES	1 JUIN 2019	50,000€ si RC LENS accède en L1



* Ne renseigner ici que les engagements non comptabilisés au bilan au 30 juin 2018.

RACING CLUB DE LENS
Société Anonyme Sportive Professionnelle
Au capital de 15.632.693,95 €
Siège social : 1 Rue Maurice Carton
Stade Bollaert-Delelis
62300 LENS
335 259 990 RCS ARRAS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'affecter l'intégralité de la perte de l'exercice, soit la somme de 13.488.804 Euros, en totalité au débit du compte « Report à Nouveau ».

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décision de l'assemblée générale en date du 22 décembre 2018.

